SIECE DE HUELGOAT CARHAIX ASSEMBLEE GENERALE LE 07 AVRIL 2023 A SPEZET

Envoyé en préfecture le 02/06/2023 Reçu en préfecture le 02/06/2023 Affiché le

ID: 029-252900667-20230407-202326-DE

OBJET : PASSAGE M 57

L'an deux mille vingt trois, le 07 avril à 9h30 salle polyvalente de Spezet, Monsieur Guy CITERIN maire de Spézet se dit heureux d'accueillir sur sa commune le comité syndical et passe ensuite la parole à Denis Salaun président qui procède à l'appel des délégués :

PRESENTS

BERRIEN Mrs LE LANN et COSQUER

BOLAZEC -

BOTMEUR Mr FAUJOUR

BRENNILIS Mrs MANAC'H et COADOUR

CARHAIX Mme MAZEAS
CLEDEN POHER Mr CREN

COLLOREC Mr GRANNEC suppléant

KERGLOFF Mrs BELLEGUIC et GUILLERM

LA FEUILLEE Mr DUMONTEIL HUELGOAT Mr QUEMENER LANDELEAU Mr LE CORRE

LANNEDERN Mr BRABANT (procuration de Mr RICHARD)

LOQUEFFRET Mr COLAS

MOTREFF Mrs KERAVAL et KERAVIS

PLOUNEVEZEL Mr COTTY

PLONEVEZ Mrs SALAUN et AUFFRET

POULLAOUEN Mme MOISAN (procuration Mr LE CAM)

PLOUYE Mr DUBOS

SCRIGNAC Mrs MORVAN et TOSSER suppléant
ST HERNIN Mrs LE LOUARN HAMMERVILLE suppléant

SPEZET Mrs LEITZ et COUTELLER

EXCUSES: P.KERHARO -C.JEZEQUEL-D. DANJOU -C. TROADEC-P. COCHENNEC-G. THEPOT-M. LE CAM-T. SELFTSICK- G. TOSSER-Y. COQUIL-PY RICHARD-V. BOULANGER-A. LE CAM-C. DANIEL-F. MIGNOT- A. BARGUIL

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

Hervé JACQ Conseiller aux décideurs locaux - Caroline BARBI CADEC secrétaire - Yohan ROLLAND - Jean-Marie OLIVIER-Alexandre GUIRINEC

Envoyé en préfecture le 02/06/2023 Reçu en préfecture le 02/06/2023 Affiché le

ID: 029-252900667-20230407-202326-DE

affiche le

Monsieur Denis SALAUN Président du SIECE de Huelgoat-Carhaix propose aux membres du Syndicat, réunis en assemblée générale le 07 avril 2023 à SPEZET, de l'autoriser à signer tout document relatif au passage de la comptabilité en M57.

Le référentiel M57 est le référentiel budgétaire et comptable le plus récent, mis à jour conjointement par la Direction Générale des Finances Publiques (D.G.F.I.P.) et la Direction des Collectivités Locales (D.G.C.L.) en concertation étroite avec les acteurs locaux.

Un plan de comptes M57 simplifié, applicable par les collectivités locales de petite taille a été élaboré au niveau national.

Les états financiers établis dans le cadre du référentiel M57 (bilan, compte de résultat) apportent une information financière enrichie au lecteur, que ce soit le citoyen, l'organe délibérant ou les partenaires de la collectivité.

Trois prérequis sont à respecter pour pouvoir basculer au référentiel M57 en 2023 :

- Adoption d'une délibération à cette fin courant 2023
- Travaux préparatoires de reprise des balances d'entrée sur les comptes d'immobilisations
- Avis favorable du Trésorier du Siece (Trésorerie de Châteaulin)

Le président soumet au vote cette proposition.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De basculer au référentiel M57 en 2023
- De respecter les préreguis cités ci-dessus
- D'autoriser Denis Salaun président du Siece à signer tout document relatif à cette affaire

A Spezet, le 07 avril 2023 Le Président

Denis SALAUN